



La banque ne veut pas débloquer mon compte après un acquiescement

Par **PAULINE BEAUPUY**, le 15/12/2017 à 12:47

Bonjour

J'ai signé l'acquiescement de l'huissier pour que la banque puisse débloquer la somme. Or, la banque me dit qu'il faut attendre un délai de 15 jours pour qu'elle puisse la débloquer. Est-ce normal?

Ensuite j'ai eu la directrice de la banque qui m'a dit que si j'allais directement régler la somme chez l'huissier, il enverrait la main levée.

J'y suis allée hier, la dame de l'accueil m'a certifié que la main levée serait faxée avant midi aujourd'hui.

J'appelle ce matin chez l'huissier pour savoir où ça en est et la dame qui me répond me dit que sa collègue a dit n'importe quoi et que la main levée serait amenée en main propre à la banque quand l'huissier aurait le temps, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui...

En attendant mes comptes sont bloqués et toutes mes factures impayées. Alors que j'ai largement de quoi payer tout.

Je ne sais plus quoi faire et je ne sais pas à qui m'adresser pour démêler cette situation.

Merci

Par **Visiteur**, le 15/12/2017 à 14:11

Bonjour,
à personne; c'est une question de temps. Cela ne va pas aussi vite que vous l'espérez certes mais ça va se faire.